

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

**La récolte des champs de
Khelcom débute le 12 octobre
prochain : destinés à la récolte
d'arachide au niveau du
périmètre de Khelcom (région
de Kaffrine),**

Date de mise en ligne : samedi 6 octobre 2012
Date de parution : 12 octobre 2012

- Actualités de la Communauté Mouride -

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

démarrent le vendredi 12 octobre prochain, a annoncé jeudi, Serigne Cheikh Ahmadou Mbacké, Khalife de feu Serigne Saliou Mbacké, qui a appelé tous les musulmans à se mobiliser pour perpétuer l'oeuvre du cinquième khalife de Cheikh Ahmadou Bamba, rappelé à Dieu le 28 décembre 2007.

Situé à quelques encablures de la commune de Nguékokh, dans le département de Mbour, le village de Boustane, communément appelé Darou Salam, a abrité la cérémonie de lancement officiel des travaux champêtres de Khelcom, en présence de plusieurs chefs religieux, des disciples ainsi que de Cheikh Amar, un proche de la famille maraboutique.

Ce dernier s'est engagé à prendre en charge le transport et l'alimentation de tous ceux qui souhaitent aller participer aux travaux de récolte de ce périmètre dont l'objectif principal est de « contribuer considérablement au développement économique du Sénégal et des Sénégalais », a précisé Serigne Saliou Mbacké "Ndiourour", fils de Serigne Abdoul Ahad Mbacké, troisième khalife du fondateur du mouridisme.

Le 1er avril 1991, le gouvernement du Sénégal, avec Abdou Diouf alors au pouvoir, attribua une superficie de 45 000 ha, à Khelcom, à Serigne Saliou Mbacké, à des fins d'exploitations agricoles.

Ce fut le début d'une « révolution verte » incarnée par celui qui était nommé « le marabout des daaras et des champs », qui a réussi à faire de l'ancienne forêt de Mbégué, une véritable zone économique.

Sur les 45 000 ha qui lui ont été attribués sur les 73 000 ha de superficie de l'ancienne forêt classée, qui a été déclassée en 1977, Serigne Saliou Mbacké a réussi à les mettre en valeur sans aucune subvention de l'Etat du Sénégal ou d'un bailleur de fonds. Seul le soutien de membres de la communauté mouride a été enregistré.

Un document comptable portant la signature de Serigne Moustapha Saliou, un des fils de Serigne Saliou Mbacké, pour la période 1991-2000, indique que « le coût global de l'investissement pendant cette période s'élève à 3 milliards 723 millions de francs. »

Une somme énorme à laquelle il faut ajouter 1 milliard 216 millions payés à l'ex-Sonacos (devenue Suneor), dans le cadre d'un contrat de cession et de collecte des semences signé avec cette société.

Ces investissements ont, notamment, concerné la clôture du périmètre de la superficie attribuée à Serigne Saliou Mbacké et qui est partagée entre trois communautés rurales dont Gniby 18 250 ha, Darou Minam 242 200 ha et Ndioum Nguith 12 550 ha, par des bornes de 2,50 mètres espacées de 15 mètres.

Cette superficie de 45 000 ha a été divisée en quinze daaras qu'il a fallu relier par des pistes de 15 mètres de large. Dans cette partie qui est à la lisière entre les départements de Linguère et de Gossas et où l'eau est une denrée rare, Serigne Saliou a foré un puits de 290 mètres de profondeur et construit un château d'eau de 150 mètres cubes de capacité et de 20 mètres de hauteur.

Il y a également créé un réseau de canalisation de 115 mètres, sans compter l'implantation d'une pépinière de 700 000 pieds d'arbres pour le reboisement d'un périmètre de 106 km sur une bande de 50 mètres.